

C  
D  
A  
D



Conseil Départemental de  
l'Accès au Droit de la Creuse

N°2 DECEMBRE 2013

# CDAD INFOS

## Les infos du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Creuse

### LE CDAD offre :

-un service d'information  
aux justiciables sur leurs  
droits et leurs devoirs

-une orientation vers les  
organismes, associa-  
tions... chargés de faci-  
liter l'exercice des droits  
(avocats,notaires,conci-  
liateurs,médiateurs... )

-une aide pour la rédac-  
tion de courriers, consti-  
tution de dossiers ....

C'est un service **gratuit**

23 Place Bonnyaud  
23000 GUERET

Tél : **05.55.51.93.59**

Mail:  
cdad-creuse@justice.fr

Lundi et mardi ( sur RV ) :  
de 8h30 à 17h

Le CDAD : un lieu d'information,  
d'orientation et d'aide



### LE CDAD

#### Une structure à votre service ...

Institué par la loi du 10 juillet 1991, puis du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits, le CDAD est un service gratuit qui s'adresse à tout public.

Les citoyens connaissent mal leur justice et peinent à y accéder. Certaines personnes, les plus défavorisées ou les plus vulnérables, n'ont, bien souvent, pas conscience d'être des sujets de droit et adoptent, à l'égard de la justice, une attitude qui leur est préjudiciable ( en n'agissant pas pour faire valoir leurs droits et en ne se présentant pas aux audiences les concernant ).

Toute personne doit pouvoir connaître ses droits et ses obligations et être informée sur les moyens de faire valoir ses droits ou d'exécuter ses obligations.  
C'est à ce moment là que le CDAD intervient ....

Ce numéro 2 du CDAD Infos a pour but de vous faire découvrir le CDAD : son organisation, ses missions,ses projets

**Au verso, plus d'informations**

## STATUT JURIDIQUE

Il s'agit d'un Groupement d'Intérêt Public ( GIP ) doté de la personnalité morale et placé sous la présidence de la Présidente du Tribunal de Grande Instance de Guéret.

Le choix du GIP se justifie par la possibilité d'associer des partenaires de statuts divers ( personnes morales de droit public, associations... ), tout en garantissant le contrôle de l'Etat sur le bon emploi des fonds publics qui concourent à son financement.

GIP sous la  
présidence de la  
Présidente du TGI

## COMPOSITION

### Membres de droit :

\*Représentants de l'Etat : Préfet du département, présidente du TGI, Procureur de la République, magistrat délégué à la politique associative et le directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

\*Représentants du département : Président du Conseil Général, association des maires et des adjoints, ordre des avocats, Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats ( CARPA ), chambres interdépartementales des notaires et huissiers de justice

\*Association Educative Creusoise de la Jeunesse et de la Famille ( AECJF )

### Membres associés :

\* Centre d'Information sur les Droits de Femmes et des Familles ( CIDFF ), Union Départementale des Associations Familiales de la Creuse ( UDAF ), DIRECCTE ( Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ), DDCSPP ( Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations )

Membres oeuvrant pour  
l'accès au droit

## LES MISSIONS DU CDAD

**\*Information ( pas de conseil juridique ) individuelle** sur les droits et les devoirs des personnes.

Sujets abordés le plus souvent : famille ( séparation, garde des enfants, droit de visite, pension alimentaire, obligation alimentaire entre les générations ... ), surendettement, successions, conflits de voisinage...

En 2012, environ 210 personnes ont été informées.

**\*Information collective** : possibilité de faire du «sur mesure » en fonction des demandes

Interventions dans les collèges, les EHPAD... sur des sujets tels que les mesures judiciaires de protection des personnes, le mineur victime, le mineur délinquant ...

Environ 400 personnes informées lors de séances collectives en 2012

\*Orientation vers les organismes, services, associations ... chargés d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits ( ex : conciliateur de justice, délégué défenseur des droits, avocat, notaire, huissier, médiateur des banques... )



\*Assistance à la rédaction de courriers ou constitution de dossiers

\*Délivrance de bons de consultations gratuites ( avocats et notaires ) sous certaines conditions

\*Point d'Accès au Droit à la Maison d'Arrêt de Guéret

\*Accompagnement des élèves lors des audiences correctionnelles

### DES PROJETS

\*Développer les Points d'Accès au Droit dans des structures associatives d'aide aux plus défavorisés

\*Mettre en place des conférences trimestrielles sur des thèmes touchant un large public ( obligation alimentaire, médiation ... )

Un CDAD au plus  
proche des citoyens

Le CDAD contribue à réduire  
les tensions sociales, les risques  
d'exclusion et permet  
de prévenir les litiges

## A LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS...

Le CDAD doit rechercher chaque année des subventions afin d'équilibrer son budget et de développer de nouveaux projets au profit des citoyens.

Pour 2013, les recettes se composent de subventions du ministère de la Justice, du Conseil Général, de Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance.

Certains membres participent en nature en mettant par exemple des locaux à disposition.

## EN RESUME



\*Information adaptée et personnalisée

\*Ecoute

\*Circulation et diffusion de l'information au sein du département

\*Facilitateur